

La conduite et le permis

La conduite et le permis

Quelques informations concernant les règles de conduite d'un camping-car ou truck en Islande

Règles de conduite de base en Islande

Le conducteur doit toujours être sur le côté droit de la route

Il est impératif d'avoir sur soi son permis de conduire national et/ou international

Tous les occupants d'un camping-car doivent porter une ceinture de sécurité, à l'avant comme à l'arrière (voir également posséder un siège enfant ou un rehausseur)

Les routes asphaltées islandaises ne sont ouvertes que d'avril à septembre

Les pistes répertoriées F ne sont ouvertes que de mai/juin à août, praticables qu'en 4x4

Sur certaines routes les pneus cloutés sont obligatoires

Le taux légal d'alcool dans le sang est égale à 0

En cas d'accident, appeler prioritairement le 112

L'utilisation du téléphone portable au volant est interdite

Attention : la signalisation verticale et horizontale diffère d'un pays à un autre. Soyez vigilant et adaptez votre conduite !

Ces informations sont données à titre purement indicatif et peuvent changer, renseignez-vous si nécessaire avant votre road trip.